

**Depuis quelques semaines encore, les abonnés de la téléphonie mobile au Cameroun font face à une détérioration continue de la qualité de services. Difficile désormais d'émettre un appel ou effectuer tout autres services en toute aisance. C'est un désarroi total que l'on rencontre chez les consommateurs.**

Dans un communiqué de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) lu aux antennes de la radio national CRTV le mercredi le 17 janvier, le constat est réel. Le gendarme des télécommunications au Cameroun hausse le ton

Philémon Zo'o Zame, le directeur général de l'ART dénonce « la qualité dégradée des services un taux élevé d'échecs des appels, les coupures fréquentes des communications ainsi qu'une détérioration de la qualité auditive ».

Le régulateur annonce avoir « engagé une série d'actions visant à évaluer la portée des désagréments subis par les consommateurs ».

Pour mémoire, en octobre 2017, la ministre des Postes et Télécommunications, Minette Libom Li Likeng avait déjà mis en garde les opérateurs de la téléphonie mobile au Cameroun. Après le rapport d'audit du cabinet suédois Cybercom Group, Minette Libom Li Likeng avait donné un délai de 10 mois à ces opérateurs pour améliorer la qualité de leur service faute de quoi ils s'exposeraient aux sanctions.

« Quand on veut bâtir quelque chose de solide, on peut ensemble accepter de faire un certain nombre de sacrifices. Pardonnez-leur de nous avoir fait subir tout cela. Mais, désormais, ils sont informés qu'ils doivent se mettre à l'œuvre », déclarait-elle. ,